

BLESLE

Le Conseil Municipal s'est réuni en mairie le 24 avril 2009 à 20 heures 30. Les conseillers Ducher, Fléouter et Malbec sont excusés. MM. Guy Ducher et Christian Malbec ont respectivement donné pouvoir à MM. Yves Tréhin et Jacques Barraud.

Projet CLUNY 2010

Rappelant que, grâce à une initiative de la municipalité précédente prise notamment par MM. Christian Malbec et Robert Vigier, la commune de Blesle appartient désormais à la Fédération des sites de Cluny, Jean-Paul Renard rapporte une réunion récemment tenue avec le SMAT et où ont été présentés les projets d'évènements à venir pour fêter le millénaire de Cluny. Il rappelle par ailleurs la dimension européenne des sites clunisiens avec, outre la France, une présence en Allemagne, Grande-Bretagne, Italie, Portugal. Dans ce cadre, pour marquer l'entrée de Blesle dans les sites clunisiens, il est prévu d'y organiser des rencontres au printemps 2010 ; rencontres placées sous le thème de la place et du rôle des femmes dans le mouvement clunisien.

Convention Local Chasse

Yves Tréhin présente un projet d'accord préparé en commission avec MM. Pascal Gibelin, Thierry Verdier, François Fléouter et Jean-Paul Renard. Le Conseil approuve l'accord qui sera soumis à l'ACCA de Blesle.

Questions diverses

Droit de préemption : les parcelles A815, A816, A817 et A818 sont laissées libres à la vente.

Recours en appel par l'Association Libre-Voie: le Conseil autorise le maire à défendre la commune dans cette procédure.

Programme Ecole numérique s'inscrivant dans le plan de relance du gouvernement: Le maire informe le conseil d'un programme subventionné à 80% dans la limite d'un plafond de subvention de 9000 €HT, afin d'équiper les écoles des communes rurales en équipement numérique (micro-ordinateur, réseau internet, vidéo-projecteur, ...). Le Conseil donne son accord pour la candidature de l'école de Blesle à ce programme.

Local de La Bonale : Le Conseil donne son accord pour la signature d'un bail de 23 mois au bénéfice de la brasserie s'y installant à partir du 1er mai 2009.

Régularisation budget assainissement : accord du conseil pour un mouvement budgétaire de 12,00 € afin de régulariser le paiement d'un mandat de 11,06 €

Mobil home : accord du conseil pour accepter une offre d'achat de 400 € relative à un ancien mobil home désaffecté du camping.

Terrasse café pendant l'été : accord du Conseil autorisant l'installation d'une terrasse du 1 mai au 30 septembre pour la période 2009-2011 devant les parcelles G338 et G339 concernant le bar de La Fontaine sur la place du Vallat.

Stationnement: Le maire fait état d'un courrier reçu se plaignant de stationnements gênants. Le maire et son premier adjoint se rendront sur place pour identifier les possibles solutions.

Plan de Prévention des Risques d'Inondation : le maire informe que le PPRI a été approuvé le 9 avril 2009 par le Commissaire Enquêteur.

Risques majeurs : Accord du conseil pour mise à jour de deux documents relatifs aux risques majeurs (DICRM, Plan communal de sauvegarde) qui avaient été approuvés par le conseil municipal en novembre 2007.

Natura 2000: Jean-Paul Renard rend compte d'une réunion tenue le 21 avril 2009 à Issoire.

Sites clunisiens : Philippe Gilibert propose l'achat de plusieurs exemplaires de la brochure des sites clunisiens pour mise en vente par l'association des amis du Vieux-Blesle. Il signale par ailleurs une édition de l'almanach de Brioude 2008 suggérant que Cluny pourrait avoir été formé sur le modèle de l'abbaye de Blesle.

Travaux d'assainissement: le Conseil donne son accord à l'entrée de M. François Fléouter pour

suivre les travaux programmés.

Projet Bourg de caractère: le maire informe le conseil d'une re-consultation en cours pour sélectionner un architecte.

Election européenne : le maire rappelle aux conseillers les élections européennes du 7 juin pour l'organisation du bureau de vote.

Association Champ Pointu : Stéphanie Dubois informe que l'association recherche des administrateurs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 55.